

Tunisie appel de demandes de subventions pour formation sur mesure Plus OKP-TUN-40013

Proposition conjointe

Pays participant	Tunisie
Thèmes prioritaires	Promouvoir l'emploi dans l'agriculture et la croissance agricole
Objectif du projet	Le renforcement des programmes de formation des enseignants des institutions de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) agricoles pour améliorer l'employabilité des diplômés dans le secteur agricole en Tunisie.
Numéro de l'appel	OKP-TUN-40013
Financement maximal disponible pour cet appel (à l'exclusion du cofinancement)	EUR 1.100.000
Financement maximal par projet de collaboration (à l'exclusion du cofinancement)	EUR 250.000
Cofinancement minimal requis Remarque : Au moins 50% du cofinancement requis doit provenir d'un financement local du pays partenaire.	15 % du budget du projet (coût total de la mise en œuvre de la formation)
Date finale de mise en œuvre du projet	Avant le 31 mars 2022

Calendrier

Date limite de soumission des demandes de subvention	29 avril 2021 11.00 am (CEST)
---	--------------------------------------

Sommaire

Calendrier	1
1. Introduction : le programme Orange Knowledge.....	3
2. Informations spécifiques à cet appel.....	4
2.1 Impact à long terme	4
2.2 Contexte de l'appel	5
2.3 Cofinancement	6
2.4 Questions relatives à l'appel ?.....	6
3. Informations générales destinées aux demandeurs d'une formation sur mesure Plus	7
3.1 Admissibilité	7
Demandeurs de subventions	7
Groupe cible de la formation de groupe	8
3.2 Obligations et Conditions d'octroi d'une subvention	8
3.3 Évaluation.....	8
4. Soumettez votre proposition en ligne.....	8
5. Documents requis	9

1. Introduction : le programme Orange Knowledge

Le Programme Orange Knowledge de Nuffic est un programme de développement mondial, ayant pour vocation de renforcer les professionnels et les organisations par l'enseignement et la formation. Le programme contribue à concrétiser les objectifs de la [politique néerlandaise de coopération au développement](#) dans laquelle l'éducation joue un rôle important.

Dans 54 pays, le programme accorde le financement de bourses individuelles, de formations sur mesure et de partenariats institutionnels entre des institutions d'enseignement néerlandaises et étrangères de l'EFTP (Enseignement et Formation Techniques et Professionnels) et de l'enseignement supérieur. Axé sur les thèmes prioritaires du gouvernement néerlandais (eau, sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé reproductive sexuelle et droits ainsi que sécurité et état de droit), il a pour vocation l'inclusion, l'employabilité et la durabilité environnementale.

Nuffic est gestionnaire du programme, en étroite collaboration avec le bailleur de fonds, le ministère néerlandais des Affaires étrangères. De mi-2017 à mi-2022, ce sera l'occasion pour pas moins de 51 000 personnes de changer le cours de leur avenir grâce à l'enseignement.

L'objectif de la formation sur mesure Plus du Programme Orange Knowledge est d'améliorer le fonctionnement global d'une organisation en formant un groupe de membres du personnel sélectionnés. Une formation sur mesure peut répondre aux défis liés aux connaissances et compétences de son personnel, en ciblant spécifiquement ses besoins en matière de capacité.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Programme Orange Knowledge, comme les valeurs de base et le cadre stratégique sur le site Web de Nuffic à l'adresse : www.nuffic.nl/en/global-development/orange-knowledge-programme.

Les Obligations et conditions relatives aux subventions pour les formations de groupe, fixées pour l'octroi de la subvention Orange Knowledge sont disponibles dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel.

Le Programme Orange Knowledge porte essentiellement sur le renforcement durable des capacités dans des thèmes répondant aux priorités locales qui sont pertinents pour la coopération néerlandaise au développement, lesquels sont présentés dans les Plans de mise en œuvre pays (Country Plans of Implementation ou CPI). Cliquez [ici](#) pour consulter les CPI par pays.

La Theory of Change (ToC ou théorie du changement) du Programme Orange Knowledge décrit les interconnexions entre le renforcement des capacités et le développement inclusif durable auquel contribue chaque initiative approuvée au titre du Programme Orange Knowledge. La ToC (en anglais) est disponible [ici](#).

Ce document décrit la procédure de soumission d'une demande de subvention au titre du Programme Orange Knowledge concernant une formation sur mesure Plus.

2. Informations spécifiques à cet appel

2.1 Impact à long terme

La Theory of Change (ToC ou Théorie du changement) du Programme Orange Knowledge présente l'impact et les résultats à moyen et long terme du programme. Chaque impact et chaque résultat sont quantifiés par plusieurs indicateurs qui sont décrits dans Orange Knowledge Programme Monitoring and Evaluation Framework (cadre de suivi et d'évaluation du Programme Orange Knowledge). Ceux-ci se rattachent au M&E Framework (cadre de suivi et d'évaluation) du ministère des Affaires étrangères.

Tous les projets doivent contribuer à l'atteinte de cet impact et de ces résultats. La demande de subvention et, si elle est sélectionnée, l'établissement ultérieur des rapports doivent éclairer sur la contribution actuelle/future du projet à l'atteinte de l'impact et des résultats.

Le CPI donne tous les détails sur l'impact, les résultats et les indicateurs de la ToC du Programme Orange Knowledge et de la contribution à la ou aux ToC thématique(s) spécifique(s) au pays en question dans l'annexe 3.

Le projet proposé doit contribuer à l'objectif suivant :

- Contribuer à assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et à promouvoir une agriculture durable (ODD 2)

Le projet proposé doit contribuer à l'impact à long terme suivant:

- Stimuler la croissance de la productivité agricole

Les impacts à moyen terme suivants contribueront à atteindre ces objectifs :

- II. Les partenariats entre les personnes et les organisations sont inclusifs et durables (ODD 17);
- III. Les organisations essentielles au développement inclusif (sectoriel) des pays partenaires sont renforcées par l'arrivée d'une main d'œuvre plus compétente.

Le(s) **réalisation(s)** suivante(s) permettra/ont d'y parvenir:

- A. Les organisations EFTP/ES (dans les pays partenaires sélectionnés et aux Pays-Bas) obtiennent de meilleurs résultats dans leurs tâches clés, fermement ancrées dans leur environnement (en ligne avec les besoins du marché du travail national/régional & visant l'inclusion)
- B. Les connaissances et compétences des individus et organisations (dans les pays partenaires et aux Pays-Bas) correspondent aux besoins spécifiques du marché du travail national/régional et visent l'inclusion.

Dans le formulaire relatif à la demande de subvention du Programme Orange Knowledge, il sera demandé aux partenaires du consortium de sélectionner les indicateurs adaptés pour mesurer les performances pendant et après la mise en œuvre du projet sur le moyen et le long terme.

2.2 Contexte de l'appel

Sur COVID-19: toutes les organisations travaillant sur des propositions pour TMT + sont invitées à prendre explicitement en compte les conséquences possibles du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet, aux questions 1.3.4, 2.1.1, 2.1.4 et 2.2.3 du proposition conjointe. En particulier, décrivez dans ces questions les stratégies que vous avez choisies pour faire face à la limitation des déplacements.

Sur l'intégralité: l'un des principes directeurs du programme Orange Knowledge est l'intégralité : dans l'alignement entre les quatre instruments OKP (projets de collaboration institutionnelle, formations sur mesure, bourses individuelles, activités des alumni) et dans l'alignement avec d'autres programmes de développement centralisés ou décentralisés néerlandais. Veuillez tenir compte de ce principe directeur lors de l'élaboration de votre proposition et le développer à la question 1.1.7 de la proposition conjointe.

Le document de référence pour cet appel est le [plan de mise en œuvre pays \(CPI\) de la Tunisie](#). Il précise les impacts à long terme auxquels les projets de collaboration institutionnelle qui découleront de cet appel devront contribuer.

Le secteur agricole contribue pour environ 11 à 12% au PIB tunisien et joue un rôle clé dans l'économie tunisienne, en particulier dans les zones rurales du pays. Bien que le secteur de l'agriculture et de la pêche emploie près de 14,5% de la main-d'œuvre totale, l'agriculture n'attire plus les jeunes car ils voient cette activité d'exploitant agricole comme une activité subie. Depuis quelques années, cela a contribué à une création nette d'emplois en agriculture négative et la part de l'agriculture dans l'emploi national a ainsi considérablement diminué, particulièrement concernant les jeunes.

En parallèle, la Tunisie souffre d'un taux de chômage des jeunes [15-24 ans] très élevé, s'élevant à 34,8% en 2019. Surtout les jeunes en milieu rural sont bien souvent peu éduqués et ceux qui ont des diplômes de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) «agricoles» manquent encore de capacités telles qu'exigées par le marché du travail. De plus, au vu du manque d'offres d'emploi dans les régions, les jeunes sortant des instituts de formations techniques et professionnelles agricoles se retrouvent très souvent obligés de monter leur propre projet sans pour autant avoir les connaissances entrepreneuriales requises. En ce qui concerne la formation des formateurs, les techniques d'enseignement sont rarement interactives et ne visent pas à transmettre des compétences générales comme la communication et la résolution de problèmes, le coaching et l'entrepreneuriat.

Les propositions devront spécifiquement se concentrer sur l'objectif suivant:

- Le renforcement des programmes de formation des enseignants des institutions de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) agricoles pour améliorer l'employabilité des diplômés dans le secteur agricole en Tunisie.

Les propositions devront contribuer au développement des compétences suivantes:

- Des compétences entrepreneuriales, stimulant l'entrepreneuriat des jeunes diplômés;
- Des capacités pratiques complémentaires à la formation théorique et en lien avec les besoins du marché du travail, intégrant des approches basées sur les compétences.

Les propositions devront spécifiquement prendre en compte les indications suivantes:

- Utiliser des méthodologies digitalisées pour un enseignement interactif et un apprentissage mixte et à distance, utilisant les dernières techniques et compétences;
- Travailler en partenariat avec des coopératives agricoles SMSA (Société Mutuelle de Service Agricole) et/ou GDA (Groupement de Développement Agricole), ainsi que l'Institut National Pédagogique et de la Formation Continue Agricole (INPFCA);
- Être en harmonie avec les initiatives des autres parties prenantes dans le domaine (de l'enseignement) agricole, surtout celles de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas;
- S'aligner avec le projet TMT+ de l'OKP « Equipping future generations for agricultural sector development in Tunisia » actuellement en cours en Tunisie.

2.3 Cofinancement

Le cofinancement est l'un des principes clés sous-tendant le programme. Il favorise la réciprocité et renforce l'appropriation de la collaboration. Le cofinancement peut mobiliser des fonds publics, privés et/ou propres.

La Tunisie est considérée comme un pays à revenu intermédiaire tranche inférieure selon la liste des bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement (APD) établie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. Cela signifie qu'une demande de subvention dans le cadre de cet appel doit inclure un montant de co-financement de 15% du budget du projet. Le budget du projet correspond à la somme du budget requis et du montant budgétisé du cofinancement. Au moins 50% du cofinancement requis doit provenir d'un financement local du pays partenaire.

Une contribution des fonds publics est définie comme : une contribution en espèces ou en nature qui est directement ou indirectement versée à partir de ressources de l'État. Les ressources de l'État comprennent tous les fonds du secteur public, notamment les fonds des niveaux locaux du gouvernement (décentralisés, fédéraux, régionaux ou autres) et, dans certains cas, les fonds d'organes privés.

Les fonds publics du ministère néerlandais des Affaires étrangères (y compris les ambassades) ne comptent pas comme du cofinancement, mais peuvent être ajoutés au projet.

Par fonds privés, on entend tous les fonds (en espèces ou en nature) qui ne sont pas des ressources de l'État.

2.4 Questions relatives à l'appel ?

Si vous avez une question concernant cet appel, vous pouvez adresser un e-mail à l'adresse suivante: TMT@nuffic.nl. Indiquez dans votre e-mail le numéro de l'appel.

3. Informations générales destinées aux demandeurs d'une formation sur mesure Plus

La formation sur mesure Plus Orange Knowledge aide les organisations en formant (une partie) des membres du personnel. Elle permet également de former des professionnels qui partagent le même besoin de formation, mais qui ne sont pas des membres du personnel de la même organisation. Une organisation originaire d'un pays partenaire et un prestataire de formation néerlandais doivent rédiger conjointement une proposition de formation. La proposition conjointe doit être soumise par un prestataire de formation néerlandais, potentiellement au nom de leur consortium.

La formation sur mesure Plus se compose d'au moins une formation sur mesure correspondant aux thèmes et domaines prioritaires du pays de l'organisation bénéficiaire qui sont spécifiés en première page de ce document d'appel. Les éléments suivants s'appliquent au TMT+ :

- un accent accru sur l'inscription durable des résultats au sein des organisations (par rapport à un TMT classique) ;
- un accent accru sur la participation d'un partenaire de consortium ou d'expertise local(e)/régional(e) avec lequel l'organisation bénéficiaire entretient idéalement une relation après le TMT+ (par rapport à un TMT classique) ;
- la possibilité d'adopter des approches innovantes telles que les laboratoires vivants, l'apprentissage mixte, des visites d'étude ou des stages courts.
- la possibilité d'inclure des investissements représentant au plus 10 % de la subvention OKP dans le budget. La valeur ajoutée de l'investissement doit être clairement démontrée dans la proposition.

Veuillez noter que la date limite de mise en œuvre des projets est fixée avant le 31 mars 2022.

3.1 Admissibilité

Demandeurs de subventions

Sont éligibles comme demandeur principal de la subvention (i) les institutions néerlandaises d'enseignement professionnel et académique secondaire et/ou supérieur ou (ii) d'autres types d'organisations néerlandaises en mesure d'offrir des formations et qui contribuent aussi au renforcement des thèmes prioritaires dans les pays figurant sur la Liste des pays sont admissibles aux subventions pour les formations de groupe OKP. Ces institutions doivent assurer la formation elles-mêmes ; les organisations intermédiaires ne sont pas admissibles. Les institutions doivent disposer des capacités financières et organisationnelles suffisantes pour mener une formation. Elles peuvent le prouver au moyen d'une CECO qui est jugée positive par Nuffic. Les organisations doivent également prouver leur expérience dans la fourniture de la formation souhaitée.

Groupe cible de la formation de groupe

Pour être admissible à une subvention pour des formations de groupe OKP, une demande doit concerner la conduite d'une formation destinée à des candidats remplissant les critères suivants :

Les candidats travaillent pour l'un des types suivants d'organisations nationales et/ou locales : ministères, institutions pour l'enseignement professionnel ou académique secondaire ou supérieur, universités, secteur privé, commissions ou ONG. Les candidats ne peuvent pas travailler pour:

- une organisation bilatérale ou multilatérale;
- une organisation non gouvernementale qui opère au niveau international et dont l'activité est axée sur la représentation d'intérêts sociaux, comme la coopération au développement, la protection de la nature et de l'environnement, la santé ou les droits de l'homme.

Les candidats doivent avoir la nationalité de ou résider et travailler dans l'un des pays OKP dont les demandes de subventions pour la conduite du type de formations de groupe concerné peuvent être accordées (voir la Liste des pays sur nuffic.nl).

Les candidats doivent être en mesure de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises.

Veuillez consulter les autres exigences dans la publication du cadre politique au [Staatscourant](#) et dans ses amendements ultérieurs.

3.2 Obligations et Conditions d'octroi d'une subvention

En soumettant une demande de subvention, le demandeur accepte les Obligations et conditions d'octroi d'une subvention pour une formation de groupe (version 4.0). Les Obligations et conditions fixées pour l'octroi de la subvention Orange Knowledge sont disponibles dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel.

3.3 Évaluation

L'évaluation des propositions conjointes sera effectuée par Nuffic en consultation avec les ambassades et consulats des Pays-Bas. Pour une explication détaillée, veuillez-vous reporter à la section Explication de l'évaluation d'une demande de subvention, qui se trouve parmi les directives et les formats sous le lien du présent appel.

4. Soumettez votre proposition en ligne

Toutes les propositions TMT doivent être soumises via notre application en ligne Delta. Nous avons préparé un Manuel d'utilisation Delta pour TMT+ afin de vous guider pendant tout le processus de demande. Le Manuel d'utilisation Delta est disponible dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel. Assurez-vous que vous possédez

toutes les informations requises pour compléter correctement votre demande avant de l'envoyer.

AVERTISSEMENT: veuillez noter que tous les navigateurs ne fonctionnent pas correctement avec Delta. Pour être sûr, il est préférable d'utiliser Edge ou Google Chrome. Safari est connu pour ne pas fonctionner correctement.

[Veuillez soumettre votre proposition ici : https://delta.nuffic.nl/Application/Apply/298](https://delta.nuffic.nl/Application/Apply/298)

5. Documents requis

Pour être complète, une demande doit comporter les documents suivants. Les demandes incomplètes, ou qui utilisent d'autres formulaires que ceux prescrits sur <https://www.nuffic.nl/en/subjects/orange-knowledge-programme/calls-group-training-maximum-24-months-tmt-plus-orange> seront rejetées.

1. Formulaire de proposition conjointe TMT+ Programme Orange Knowledge
2. Formulaire de budget TMT+ Programme Orange Knowledge
3. Formulaire CECO TMT+ Programme Orange Knowledge
4. CV de toutes les ressources humaines proposées (aucun format prescrit)

Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de demander un contrôle de la CECO en même temps qu'une demande pour une formation TMT+. Une CECO peut être demandée à tout moment. Nous vous recommandons de demander un contrôle de la CECO avant de soumettre une proposition conjointe, afin de vous assurer que votre CECO n'est pas un motif de refus.

Nous vous invitons à envoyer des demandes de CECO à tout moment à l'adresse e-mail okp@nuffic.nl avec la mention CECO.